

Our Insight, Your Advantage<sup>®</sup>

Le 3 Avril 2025

# Le Marché Algérien de l'Assurance Porteur de Croissance et d'Expansion

**AM Best considère que le développement des branches d'activité dommages aux biens et santé peut réduire le déficit d'assurance et contribuer à la croissance du marché algérien de l'assurance.**

## Points à retenir :

- Malgré un faible taux de pénétration, le marché algérien de l'assurance poursuit son redressement après la contraction du volume de primes observée pendant la pandémie de COVID-19.
- AM Best estime que les réformes financières engagées par le gouvernement algérien pourraient favoriser davantage l'expansion à plus long terme du secteur local de l'assurance.
- La croissance du chiffre d'affaires enregistrée par les assureurs pourrait s'améliorer, le gouvernement algérien cherchant à réduire la dépendance économique du pays à l'égard des hydrocarbures et des produits à forte intensité de carbone.
- AM Best considère toutefois que les perceptions culturelles de l'assurance au sein de la région constituent un frein au développement à moyen terme du marché.

Les développements démographiques, économiques et réglementaires en Algérie sont de bon augure pour le marché de l'assurance du pays, dont le potentiel de croissance, d'expansion, d'investissements étrangers et de rentabilité semble prometteur, selon AM Best.

Plusieurs de ces développements permettent de distinguer le secteur de l'assurance en Algérie de ceux des autres pays de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA), et présentent à la fois des avantages et des défis.

## Un marché inexploité et une population aux besoins en assurances en pleine évolution

Le marché algérien de l'assurance poursuit son redressement après la contraction des volumes de primes observée pendant la pandémie de COVID-19 ; en 2024, les primes brutes émises (PBE) devraient dépasser les 178 milliards DZD (1,3 milliard USD). Inférieur à 1 % du produit intérieur brut (PIB), le taux de pénétration de l'assurance en Algérie demeure très bas par rapport à celui de ses homologues régionaux et à la moyenne mondiale de 6,8 % (voir **Annexe 1**), mais souligne le potentiel de croissance du marché.

Le secteur de l'assurance non-vie reste dominant, représentant 81,3 % du total des primes au cours du premier semestre 2024 (voir **Annexe 2**). Au sein de ce secteur, l'assurance automobile représente près de la moitié des primes, du fait de son caractère obligatoire en Algérie.

Hormis l'assurance automobile, les branches d'assurance non-vie aux particuliers restent sous-représentées. AM Best considère que le développement de ces secteurs inexploités, plus particulièrement les branches dommages aux biens et santé, peut potentiellement réduire l'écart de protection d'assurance et contribuer à la croissance du marché algérien de l'assurance.

La jeunesse de la population algérienne et l'élargissement de la classe moyenne stimulent la demande en produits d'assurance-vie, faisant de l'Algérie l'un des rares pays de la région MENA

### Contacts analytiques:

Fleur Ngassa, Londres  
+44 20 7397 0285  
fleur.ngassa@ambest.com

Katharine Campkin, Londres  
+44 20 7397 4383  
katharine.campkin@ambest.com

Ghislain Le Cam, CFA, FRM,  
Londres  
+44 20 7397 0268  
ghislain.lecam@ambest.com

### Responsables éditoriaux:

Richard Banks, Londres  
+44 20 7397 0322  
richard.banks@ambest.com

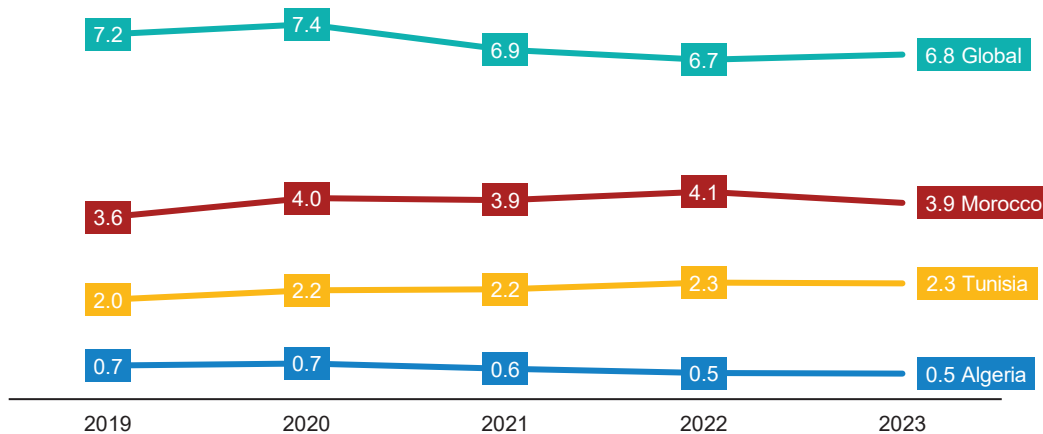
Richard Hayes, Londres  
+44 20 7397 0326  
richard.hayes@ambest.com

2025-053

Annexe 1

**Le Marché des assurances du Maghreb – Taux de pénétration de l'assurance, 2019-2023**

(%)

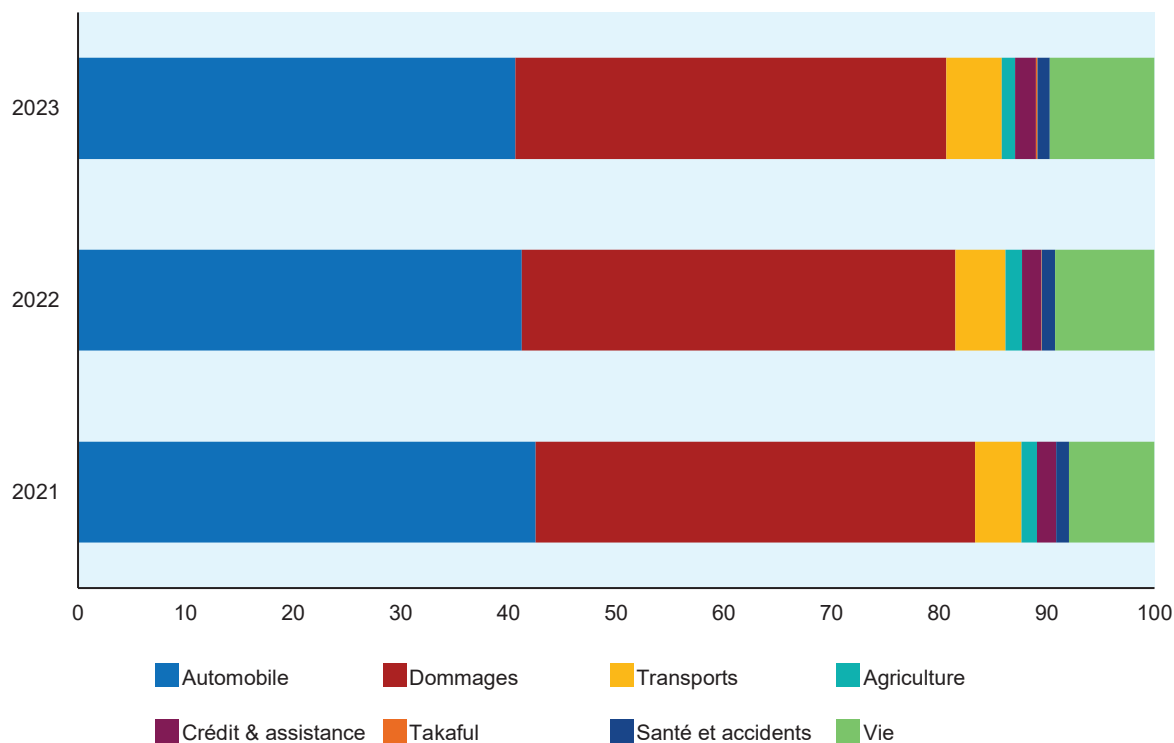


Sources : Conseil National des Assurances, Fédération Tunisienne des Sociétés d'Assurances, Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale. Swiss Re Sigma

Annexe 2

**Le Marché des assurances en Algérie – Décomposition des primes brutes émises directes**

(%)



Source : Conseil National des Assurances

à porter un intérêt significatif à ce type de contrats. Le secteur de l'assurance-vie reste néanmoins relativement sous-développé, représentant moins de 10 % du total des primes.

De l'avis d'AM Best, l'expansion du secteur

de l'assurance-vie pourrait être dynamisée par une consolidation du canal de distribution de la bancassurance, compte tenu de sa contribution relativement modérée aux volumes d'affaires, ainsi que de sa simplicité d'accès et de sa forte proximité à la population (voir **Annexe 3**).

À travers la région MENA en général, l'assurance Takaful (ou conforme à la charia) est passée d'un marché de niche à un segment significatif au sein du secteur local de l'assurance. Cette expansion reflète une préférence croissante des consommateurs pour des produits et services financiers conformes à la charia, ainsi que la mise en place de politiques gouvernementales et de cadres réglementaires favorables à travers la région.

L'assurance Takaful n'en est encore qu'à ses débuts en Algérie, représentant moins de 1 % des PBE du marché. AM Best estime qu'elle présente un fort potentiel de croissance à long terme ; en effet, les cotisations Takaful ont plus que triplé depuis 2022, date d'apparition des produits Takaful sur le marché.

#### Des réformes économiques propices à la transformation du marché de l'assurance

L'Algérie fait partie des cinq plus grandes économies d'Afrique et constitue la deuxième plus importante économie d'Afrique du Nord. Après la pandémie, le pays a connu une relance économique plus résiliente que ses homologues d'Afrique du Nord (voir **Annexe 4**), enregistrant une croissance du PIB estimée à 3,9 % au cours des neuf premiers mois de 2024. La taille de son économie et la hausse du revenu disponible de sa population constituent des éléments favorables à la croissance du marché de l'assurance.

La croissance du chiffre d'affaires enregistrée par les assureurs pourrait s'améliorer, le gouvernement algérien cherchant à réduire la dépendance économique du pays à l'égard des hydrocarbures et des produits à forte intensité de carbone dans le but de gérer les risques liés à la transition énergétique.

Ceci pourrait se traduire par des stratégies de diversification économique ciblant des secteurs d'activité tels que l'agriculture et le tourisme tout en soutenant le développement du secteur des PME, qui restent sous-assurés. Le développement de ces secteurs pourrait stimuler une plus forte adoption des produits d'assurance existants tout en facilitant l'introduction de solutions d'assurance innovantes, adaptées aux besoins du marché, telles que l'assurance paramétrique agricole.

AM Best estime également que les réformes financières engagées par le gouvernement algérien pourraient favoriser davantage l'expansion à plus long terme du secteur local de l'assurance. Les modifications prévues dans la régulation des marchés financiers comprennent une proposition visant à octroyer aux assureurs le statut de courtiers sur les places boursières. En cas d'adoption, cette proposition pourrait contribuer à la diversification des revenus d'assurance.

### Annexe 3

#### Le Marché des assurances en Algérie – Primes brutes émises par canal de distribution, en 2023

(%)

Canal de distribution	2019	2020	2021	2022	2023
Agents directs et internes	46	43	29	28	28
Courtiers et agents généraux	45	54	55	49	49
Bancassurance	9	3	15	23	23

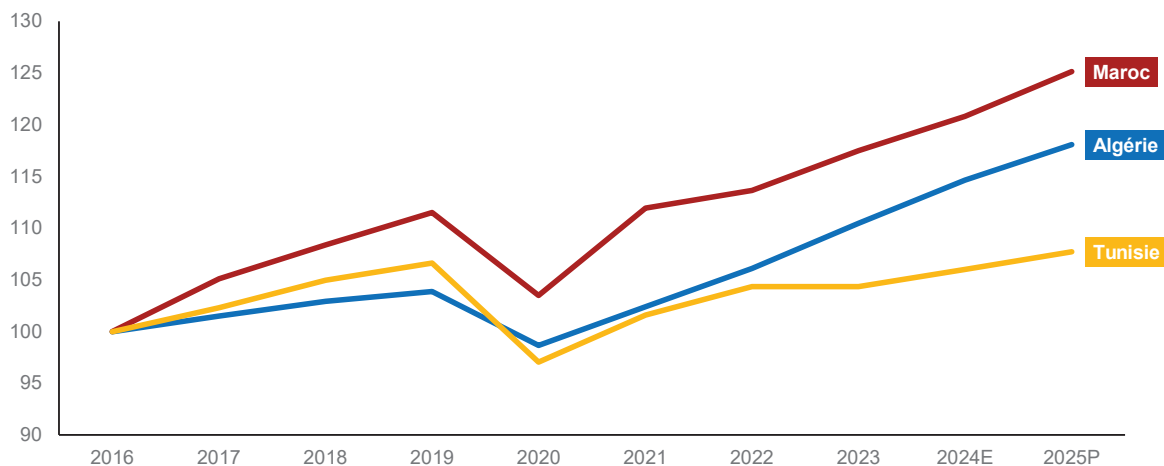
Remarque : La somme des pourcentages de chaque année pourrait ne pas toujours être égale à 100 % en raison des arrondis.

Sources : Ministère des Finances / Direction Générale du Trésor (Algérie), Comité National des Assurances

## Annexe 4

**Le Marché des assurances du Maghreb – Croissance du produit intérieur brut réel, de 2016 à 2025**

(Indice)



Remarque :

E : Basé sur les estimations du PIB

P : Basé sur les prévisions/projections du PIB

Source : Fonds monétaire international

Dans le sillage des réformes économiques actuelles en Algérie visant à attirer des investissements directs étrangers dans le pays, les investisseurs étrangers dans le secteur de l'assurance devraient bénéficier d'incitations pour pénétrer ce marché. Il semble que les investisseurs dans d'autres économies du Moyen-Orient étudient les opportunités offertes par le marché algérien de l'assurance, et les entrées de capitaux découlant de ces initiatives pourraient consolider la capitalisation du marché. Par ailleurs, les 17 courtiers de réassurance étrangers récemment autorisés à exercer des activités sur le marché devraient stimuler la croissance du marché local de l'assurance et son intégration à l'échelle internationale.

Outre la croissance des revenus et des capacités d'assurance, les fondamentaux économiques de l'Algérie pourraient favoriser la rentabilité du secteur de l'assurance. Tandis que le taux de change face au dollar US a été relativement stable, il semblerait que l'inflation soit retombée à environ 4 % en 2024 et début 2025, contre une moyenne de 9 % observée en 2022 et 2023.

Ceci pourrait être propice à la limitation de la hausse des coûts des sinistres et de réassurance et à l'augmentation des bénéfices de souscription. Parallèlement, un bon rendement du capital devrait continuer à améliorer la rentabilité nette des assureurs, compte tenu de la stabilité des taux d'intérêt et d'une préférence au sein du marché de l'assurance pour les obligations domestiques (voir **Annexe 5**).

**Un paysage réglementaire en pleine évolution : le nouveau projet de loi sur les assurances**

En cohérence avec les réformes économiques et financières actuelles du gouvernement algérien, l'autorité de régulation du marché de l'assurance a priorisé les initiatives visant à soutenir la pénétration de l'assurance. Ces efforts ont abouti à la formulation d'une nouvelle loi sur les assurances, qui est en cours d'examen conformément aux orientations stipulées par le Président.

Ce nouveau projet de loi se concentre principalement sur la stimulation de la croissance du marché grâce à l'introduction de nouvelles branches d'activité et au développement des secteurs sous-représentés (tels que l'assurance santé et dommages aux biens). Il rend notamment obligatoire diverses branches d'activité, comme l'assurance décennale pour les constructeurs, en complément de la liste

des produits obligatoires existants. En règle générale, sur les marchés émergents de l'assurance, le fait de rendre certaines couvertures obligatoires a effectivement dopé l'adoption de ces produits, et AM Best anticipe des résultats similaires en Algérie avec ces initiatives.

## Annexe 5

### Le Marché des assurances en Algérie – Taux d'intérêt, de 2019 à 2023

(%)

	2019	2020	2021	2022	2023
Taux d'escompte	3.8	3.8	3.8	3.8	3.8
Taux débiteur	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0
Taux du marché monétaire	2.7	2.7	1.6	1.6	2.0
Taux des bons du Trésor	2.9	3.0	3.0	3.0	3.0

Sources : Fonds monétaire international, Axco

Ce projet de loi met également l'accent sur la digitalisation comme moteur de croissance du marché et attend des assureurs qu'ils développent des systèmes optimisant la distribution des produits, facilitant la gestion des déclarations de sinistres et réduisant les frais d'exploitation. Des initiatives de digitalisation sont également menées à l'échelle du secteur, sous la houlette de l'autorité de régulation, avec la préparation du lancement d'une base de données pour l'assurance automobile, améliorant encore le processus de souscription pour les assureurs, tout en renforçant la surveillance réglementaire.

Ce projet de loi souligne l'importance de pratiques robustes de gestion des risques et de gouvernance, ce qu'AM Best voit d'un œil favorable, étant donné que l'évaluation de la gestion des risques d'entreprise (GRE) est un élément explicitement pris en compte dans le processus de notation d'AM Best.

La nouvelle loi sur les assurances exigerait que les assureurs en Algérie mettent en place des systèmes de contrôles internes ainsi que des processus d'évaluation et de gestion des risques. Cette initiative s'inscrit dans la lignée des récentes actions menées au sein du secteur, telles que l'augmentation progressive de 30 % des tarifs de l'assurance automobile prévue courant 2025, visant à atténuer le déséquilibre financier entre indemnisations versées et primes collectées dans cette branche d'activité. Il sera important de renforcer les pratiques de gestion des risques pour garantir la viabilité du marché au fil de sa croissance, notamment au vu de la prédisposition de la région aux risques naturels.

L'assurance contre les catastrophes naturelles est obligatoire en Algérie depuis 2004, les contrats d'assurance dommages aux biens fournissant des garanties contre divers risques. Même si les primes annuelles minimum pour ce type de couverture ont été introduites par le décret ministériel de 2017, de l'avis d'AM Best, le renforcement et l'application du régime national de protection contre les catastrophes naturelles pourraient se traduire par une augmentation significative des primes d'assurances de dommages aux biens des particuliers et commerciaux et contribuer à combler le déficit d'assurance découlant de tels événements.

#### Le marché algérien de l'assurance a encore des défis à relever

Même si un certain nombre de réformes économiques et financières en cours laissent présager une croissance du marché de l'assurance, AM Best constate qu'il sera nécessaire de surmonter des obstacles ainsi que des problèmes structurels pour que le marché poursuive son développement.

Malgré les initiatives de digitalisation et de gestion des risques, l'absence d'un cadre de solvabilité basée sur les risques amoindrit l'efficacité de la surveillance des divers risques auxquels les assureurs sont confrontés en raison de l'augmentation de leur volume d'affaires. AM Best estime que l'introduction d'exigences de fonds propres plus rigoureuses pourrait non seulement renforcer l'adéquation globale

des fonds propres du marché, mais également favoriser le regroupement des assureurs de plus petite taille n'ayant pas l'envergure suffisante pour répondre individuellement au durcissement des mesures relatives aux fonds propres. Ceci pourrait contribuer à une réduction des pressions concurrentielles et à l'amélioration des conditions du marché, tout en renforçant la solidité financière du secteur.

AM Best considère que les perceptions culturelles de l'assurance dans la région constituent un frein au développement à moyen terme du marché. L'assurance est encore souvent perçue par la population comme une forme de taxe supplémentaire, d'autant plus que les assureurs se sont vus chargés de recouvrer la taxe sur la pollution nouvellement introduite (entre autres exemples).

Par le passé, la lenteur du règlement des sinistres a sapé la confiance accordée à ce secteur et a eu un impact négatif sur la perception de la proposition de valeur que représente la couverture d'assurance. Ceci a généré de sérieuses frictions sur le marché, compte tenu de l'idée que l'État devrait subvenir aux besoins de la population en cas de difficultés ou dans la vieillesse.

Même si le projet de loi sur les assurances vise à améliorer la situation, la surveillance réglementaire et l'application de la loi ont toujours été limitées en Algérie. Les acteurs du marché observent en partie les réglementations actuelles, et leur respect total prendra probablement plus de temps. De nouveaux retards dans la mise en œuvre du projet de loi sur les assurances pourraient différer à plus long terme la concrétisation de la transformation du secteur algérien de l'assurance.

### Le rôle du risque pays dans l'analyse d'AM Best

AM Best définit le risque pays comme le risque que des facteurs propres à un pays puissent avoir un impact négatif sur la capacité d'un assureur ou réassureur à satisfaire à ses obligations financières. Le risque pays est évalué et pris en compte dans toutes les notations AM Best. Dans le cadre de l'évaluation du risque pays, AM Best prend en considération, au sein d'un pays, plusieurs facteurs quantitatifs et qualitatifs pouvant impacter directement ou indirectement une compagnie d'assurance ou de réassurance.

Les pays sont classés par niveau de risque pays allant de 1 (CRT-1), pays à environnement stable présentant le moins de risque, à 5 (CRT-5), pays présentant le plus de risque et, par conséquent, le plus grand défi pour la solidité financière, la stabilité et la performance d'un assureur ou réassureur. Les niveaux de risque pays de l'Algérie et de plusieurs pays de la région MENA sont énumérés à l'**Annexe 6**.

#### Annexe 6

##### Région MENA – Tableau des risques pays

(Énumérés par niveau de risque pays d'AM Best, au 11 février 2025)

Pays	Niveau de risque pays	Risque économique	Risque politique	Risque du système financier
Koweït	3	Modéré	Modéré	Modéré
Qatar	3	Modéré	Modéré	Modéré
Arabie saoudite	3	Modéré	Modéré	Modéré
Émirats arabes unis	3	Faible	Faible	Modéré
Bahreïn	4	Élevé	Modéré	Élevé
Jordanie	4	Élevé	Élevé	Élevé
Maroc	4	Élevé	Élevé	Élevé
Oman	4	Modéré	Modéré	Élevé
Turquie	4	Élevé	Élevé	Élevé
Algérie	5	Élevé	Élevé	Très élevé
Égypte	5	Élevé	Élevé	Très élevé
Liban	5	Très élevé	Très élevé	Très élevé
Tunisie	5	Très élevé	Très élevé	Élevé

Source : Données et travaux de recherche d'AM Best

AM Best surveille étroitement les risques des systèmes économiques, politiques et financiers des pays faisant l'objet d'une évaluation CRT. En outre, AM Best conduit également des stress tests pour évaluer la capacité d'une compagnie à absorber les risques clés au sein de son environnement opérationnel et pour déterminer comment son bilan peut supporter ces tensions. Les pays ayant un CRT plus élevé sont généralement exposés à un risque de volatilité et d'incertitude supérieures ; les stress tests jouent ainsi un rôle particulièrement important dans l'attribution de ces notations.

Il est important de noter que le calcul du risque pays par AM Best ne peut pas être directement comparé à une notation souveraine, qui comporte une évaluation de la capacité et de la volonté d'un gouvernement à s'acquitter de ses obligations en matière de service de la dette.

La méthodologie « Évaluer le risque pays » d'AM Best est disponible [ici](#).

Published by AM Best

## BEST'S MARKET SEGMENT REPORT

**A.M. Best Company, Inc.**  
Oldwick, NJ

**CHAIRMAN, PRESIDENT & CEO Arthur Snyder III**  
**SENIOR VICE PRESIDENT & TREASURER Cynthia Young**  
**SENIOR VICE PRESIDENT Lee McDonald**

**A.M. Best Rating Services, Inc.**  
Oldwick, NJ

**PRESIDENT James Gillard**  
**EXECUTIVE VICE PRESIDENT & COO Stefan W. Holzberger**  
**EXECUTIVE VICE PRESIDENT & CSO Andrea Keenan**  
**EXECUTIVE VICE PRESIDENT & CIO James F. Snee**  
**SENIOR MANAGING DIRECTOR & CHIEF RATING OFFICER Kenneth Johnson**  
**SENIOR MANAGING DIRECTOR Edward H. Easop**

### AMERICAS

**WORLD HEADQUARTERS**  
A.M. Best Company, Inc.  
A.M. Best Rating Services, Inc.  
1 Ambest Road, Oldwick, NJ 08858  
Phone: +1 908 439 2200

### MEXICO CITY

A.M. Best América Latina, S.A. de C.V.  
Av. Paseo de la Reforma 412, Piso 23,  
Col. Juárez, Alcaldía Cuauhtémoc, C.P. 06600, México, D.F.  
Phone: +52 55 1102 2720

### EUROPE, MIDDLE EAST & AFRICA (EMEA)

#### LONDON

A.M. Best Europe - Information Services Ltd.  
A.M. Best Europe - Rating Services Ltd.  
12 Arthur Street, 8th Floor, London, UK EC4R 9AB  
Phone: +44 20 7626 6264

#### AMSTERDAM

A.M. Best (EU) Rating Services B.V.  
NoMA House, Gustav Mahlerlaan 1212, 1081 LA Amsterdam, Netherlands  
Phone: +31 20 308 5420

#### DUBAI\*

A.M. Best Europe - Rating Services Ltd. - DIFC Branch\*  
Office 102, Tower 2, Currency House, DIFC  
P.O. Box 506617, Dubai, UAE  
Phone: +971 4375 2780

\*Regulated by the DFSA as a Credit Rating Agency

### ASIA-PACIFIC

#### HONG KONG

A.M. Best Asia-Pacific Ltd  
Unit 4004 Central Plaza, 18 Harbour Road, Wanchai, Hong Kong  
Phone: +852 2827 3400

#### SINGAPORE

A.M. Best Asia-Pacific (Singapore) Pte. Ltd  
6 Battery Road, #39-04, Singapore  
Phone: +65 6303 5000



**Best's Financial Strength Rating (FSR):** an independent opinion of an insurer's financial strength and ability to meet its ongoing insurance policy and contract obligations. An FSR is not assigned to specific insurance policies or contracts.

**Best's Issuer Credit Rating (ICR):** an independent opinion of an entity's ability to meet its ongoing financial obligations and can be issued on either a long- or short-term basis.

**Best's Issue Credit Rating (IR):** an independent opinion of credit quality assigned to issues that gauges the ability to meet the terms of the obligation and can be issued on a long- or short-term basis (obligations with original maturities generally less than one year).

**Best's National Scale Rating (NSR):** a relative measure of credit-worthiness in a specific local jurisdiction that is issued on a long-term basis and derived exclusively by mapping the NSR from a corresponding global ICR using a transition chart.

### Rating Disclosure: Use and Limitations

A Best's Credit Rating (BCR) is a forward-looking independent and objective opinion regarding an insurer's, issuer's or financial obligation's relative creditworthiness. The opinion represents a comprehensive analysis consisting of a quantitative and qualitative evaluation of balance sheet strength, operating performance, business profile, and enterprise risk management or, where appropriate, the specific nature and details of a security. Because a BCR is a forward-looking opinion as of the date it is released, it cannot be considered as a fact or guarantee of future credit quality and therefore cannot be described as accurate or inaccurate. A BCR is a relative measure of risk that implies credit quality and is assigned using a scale with a defined population of categories and notches. Entities or obligations assigned the same BCR symbol developed using the same scale, should not be viewed as completely identical in terms of credit quality. Alternatively, they are alike in category (or notches within a category), but given there is a prescribed progression of categories (and notches) used in assigning the ratings of a much larger population of entities or obligations, the categories (notches) cannot mirror the precise subtleties of risk that are inherent within similarly rated entities or obligations. While a BCR reflects the opinion of A.M. Best Rating Services, Inc. (AM Best) of relative creditworthiness, it is not an indicator or predictor of defined impairment or default probability with respect to any specific insurer, issuer or financial obligation. A BCR is not investment advice, nor should it be construed as a consulting or advisory service, as such; it is not intended to be utilized as a recommendation to purchase, hold or terminate any insurance policy, contract, security or any other financial obligation, nor does it address the suitability of any particular policy or contract for a specific purpose or purchaser. Users of a BCR should not rely on it in making any investment decision; however, if used, the BCR must be considered as only one factor. Users must make their own evaluation of each investment decision. A BCR opinion is provided on an "as is" basis without any expressed or implied warranty. In addition, a BCR may be changed, suspended or withdrawn at any time for any reason at the sole discretion of AM Best.